

Paris, le 5 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix FHF – adRHess – MNH de l'innovation en Ressources Humaines Présentation des lauréats 2023

Les Prix de l'Innovation en Ressources Humaines décernés par la Fédération Hospitalière de France (FHF), l'Association pour le développement des ressources humaines dans les établissements sanitaires et sociaux (adRHess) et la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) ont récompensé quatre établissements à l'occasion des Rencontres RH de la santé, organisées à la Cité internationale universitaire de Paris le 2 octobre.



Les prix de l'innovation en Ressources humaines récompensent et mettent en valeur des actions innovantes des établissements publics en matière de politique de Ressources Humaines pour le personnel médical et non médical.

Pour cette 11^{ème} édition, le jury, composé de professionnels des ressources humaines des établissements de santé et de partenaires institutionnels, tient à souligner la qualité des nombreuses candidatures reçues, illustrations concrètes du dynamisme et de la créativité des établissements en matière de stratégie de ressources humaines.

Le jury attribue les prix aux projets en fonction de critères multiples : une méthodologie claire, leur caractère innovant, un calendrier d'actions démontrant leur passage au stade opérationnel, l'évaluation des résultats et les indicateurs utilisés, l'intérêt pour le service public hospitalier, le caractère transposable à d'autres établissements et enfin, le travail d'équipe mobilisé pour leur élaboration et leur mise en œuvre.



Les lauréats des prix de l'innovation en Ressources humaines 2023

GRAND PRIX DU JURY

Le Centre hospitalier de Roubaix pour son Projet « Impliquer pour fidéliser »

Dans un contexte de crise de Ressources Humaines, le Centre Hospitalier de Roubaix a déployé le projet « Impliquer pour fidéliser ». Ce projet repose sur un nouveau paradigme de conception des projets de l'établissement faisant une place plus large à l'association des professionnels de terrain en matière de recrutement, de dialogue social, d'accompagnement de l'encadrement.

La particularité du projet « Impliquer pour fidéliser » est d'avoir travaillé sur des leviers conçus de façon horizontale, avec un portage collectif du projet : direction, encadrement intermédiaire, agents de terrain.

Cette méthode innovante a permis de faire émerger des actions créatives et performantes regroupées dans quatre projets :

- 1) Projet « Magnet » : attirons collectivement nos futurs collègues

Mise en place d'un compte Instagram collaboratif, concours de films promotionnels interpôles, journée portes ouvertes, soirées job dating.

- 2) Projet « Manag'Up » : construisons ensemble un projet de cohésion spécifique aux encadrants médicaux et paramédicaux

Organisation de soirées et séminaire du management.

- 3) Projet « Engagement collectif » : reconnaissons les agents qui s'engagent pour notre institution

Le dispositif réglementaire de la prime d'engagement collectif a été déployé pour la première fois dans l'établissement en 2021. La moitié des 1000 agents ayant participé à un projet collectif a été retenue par la gouvernance polaire pour bénéficier d'une prime dans ce cadre.

- 4) Projet « Accords locaux » : négocions les actions d'amélioration de nos conditions de travail

Le projet « Objectif Performance Sociale » a été engagé dès 2021 afin de rédiger des accords locaux majoritaires, créateurs de droits et responsabilisants.

<https://vimeo.com/871223672/3e74d2df1f?share=copy>

PRIX MENTION SPÉCIALE DU JURY

Le Centre Hospitalier d'Arles pour son Projet « Mise en place d'un dispositif innovant : CAMINA, Cellule d'Aide à la Mobilité et à l'Installation des Nouveaux Arrivants »

Le Centre Hospitalier d'Arles et les établissements qui composent la direction commune (Hôpitaux des Portes de Camargue à Tarascon et Beaucaire, Ehpad de Maussanne les Alpilles et de Saint Rémy de Provence) sont confrontés à des difficultés de recrutement de personnels médicaux et paramédicaux.

Malgré une situation géographique privilégiée, il apparaît que les professionnels intéressés ont des difficultés à concrétiser leurs projets de mobilité. Ces établissements ont donc souhaité attirer les candidats en leur proposant une aide pour s'installer.

Grâce au soutien de l'ARS PACA, ils ont mis en place depuis mai 2023 le dispositif CAMINA, dont l'objectif est de faciliter l'installation des professionnels en cours de recrutement en leur apportant une aide adaptée à leurs besoins : recherche de logement, gardes d'enfant, écoles, aide pour l'emploi du conjoint, informations sur la ville et la région, etc.

Après 3 mois de fonctionnement, 11 professionnels avaient déjà bénéficié de ce dispositif « sur mesure » qui suscite l'intérêt des candidats et participe à l'image dynamique et innovante des établissements de la Direction Commune.

<https://vimeo.com/870266204/608c9a9e79?share=copy>

PRIX COUP DE CŒUR DU JURY

2 établissements ex-aequo

L'établissement AP-HP- Hôpital Ambroise Paré (GHU Paris-Saclay) et son projet « ATTRAC'TEAM »

L'hôpital Ambroise Paré (GHU Paris-Saclay - Boulogne Billancourt, 92) a fait le constat qu'aujourd'hui, la conciliation vie professionnelle-vie personnelle constitue un facteur majeur d'attractivité et de fidélisation des professionnels paramédicaux à l'hôpital. Dès lors, il faut proposer des organisations visant à garantir une plus grande autonomie dans l'organisation du planning et la gestion du temps de travail.

Depuis mars 2023, le dispositif ATTRAC'TEAM (Autogestion du Temps de Travail et Affectations Choies), inspiré de l'intérim, permet aux Infirmiers Diplômés d'État de l'équipe de suppléance qui le souhaitent, via une application numérique, d'être autonomes dans la gestion de leur planning (choix des jours et/ou des nuits de travail) et le choix de leurs missions au sein de l'établissement. Ce projet s'inscrit également dans les suites du Ségur de la santé et notamment dans la perspective d'annualiser le temps de travail. Il propose un mode d'exercice à mi-chemin entre l'intérim et l'exercice classique à l'hôpital public.

Tous les professionnels volontaires pour intégrer le dispositif (quasiment tous les IDE) souhaitent poursuivre l'expérimentation et les recrutements en ont été facilités.

<https://www.youtube.com/watch?v=QPgZAuQ-YvI>

Les Hospices Civils de Lyon et son Projet « Programme d'accompagnement des intrapreneurs hospitaliers au management des projets innovants »

En développant l'intrapreneuriat via notamment l'Appel à Projets Innovants (API), la Direction de l'Innovation des HCL s'inscrit dans une stratégie d'attractivité et de fidélisation des agents

qui remet l'Humain au centre de son management : permettre aux professionnels hospitaliers de tous métiers de devenir acteurs de leur quotidien, en les accompagnant dans le montage de projets innovants répondant à des besoins non couverts.

L'établissement souhaite que chacun de ses 24000 collaborateurs se sente capable d'innover et légitime pour le faire. Les aider à se former à l'univers de l'entrepreneuriat est un moyen d'acculturation et de sensibilisation à l'innovation, qui crée une dynamique vertueuse portée par les agents eux-mêmes, et leur donne accès aux outils nécessaires. Pour toutes ces raisons, un programme d'accompagnement sur mesure pour les intrapreneurs hospitaliers a été développé par les HCL en collaboration avec l'EMlyon Business School.

Les premiers résultats sont très prometteurs, une deuxième promotion suivra prochainement.

<https://vimeo.com/870264511/529770bb4d?share=copy>

A PROPOS DE LA FEDERATION HOSPITALIERE DE France (FHF)

La Fédération Hospitalière de France (FHF), véritable « maison commune des hospitaliers » représente plus de 1 000 hôpitaux et 3 800 établissements médico-sociaux.

Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du territoire. Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

La FHF est composée de 20 fédérations régionales (FHR) et d'une fédération nationale les regroupant, les FHR sont pilotées par un président et un conseil d'administration et structurées autour de délégués régionaux déployant l'action d'aide et de soutien aux établissements publics. Elles établissent et travaillent le lien avec les autorités financières régionales et départementales. Plus d'infos sur [Fédération Hospitalière de France \(FHF\)](#)

A PROPOS DE LA MNH

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est aujourd'hui la mutuelle de référence du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers.

La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, son groupe qui développe une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte 1 million de bénéficiaires en santé et prévoyance.

Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur www.mnh.fr et sur les réseaux sociaux.

À PROPOS DE L'adRHess

L'Association pour le Développement des Ressources Humaines dans les Établissements Sanitaires et Sociaux a été créée en 1993. Elle regroupe des professionnels RH hospitaliers : directeurs des ressources humaines, directeurs de soins, attachés d'administration hospitalière...

Présidée par Matthieu GIRIER, l'ADRHESS s'est donné comme objectifs de favoriser la professionnalisation des acteurs RH et d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics sur les évolutions de la GRH et du management hospitalier. L'ADRHESS entend promouvoir une Gestion des Ressources Humaines hospitalière moderne et performante sachant concilier les attentes individuelles et les besoins collectifs.

CONTACT PRESSE

FHF : Havas, communicationfhf@havas.com

MNH : Jérôme Aubé, 06 29 82 76 55 presse@mnh.fr

adRHess : Nélia Apolinario, 05 56 79 53 33 secretariat@adrhess.com